

À la suite des violences urbaines qui ont touché de nombreuses communes en 2023, les villes de Laval et d'Annemasse ont engagé des initiatives participatives pour retisser le lien avec les habitant-es. Ensemble, élu-es, agent-es et habitant-es nous ont présenté ces démarches de concertation, récompensées dans le cadre des Prix de la participation 2024.

INTERVENANT-ES

VILLE D'ANNEMASSE

- **Inès Ayeb**, 9ème adjointe, en charge de la politique de la ville, du NPRU et de la mise en valeur du patrimoine
- **Sébastien Guinet**, directeur général adjoint Pôle cohésion sociale et animation du territoire
- **Emma Ether**, directrice Cohésion sociale et politique de la ville

VILLE DE LAVAL

- **Florian Bercault**, maire de la ville et Président de Laval Agglomération
- **Harold Coué**, chargé de mission concertation
- **Christophe Prime**, conventionné de la démarche

DEUX VILLES, DEUX CHEMINS POUR RETISSER LES LIENS

LAVAL

Après les violences urbaines, une fois la “situation de choc” passée, la ville de Laval a **choisi de réagir aux événements de 2023 en organisant une convention citoyenne** autour de la question suivante :

« Comment améliorer le quotidien des habitant-es des quartiers populaires et permettre à chacun-e de choisir sa vie ? »



LAVAL

ANNEMASSE

La ville d'Annemasse a été particulièrement sidérée par les émeutes, qui touchaient pour la première fois son territoire. Après un temps de recul et d'analyse de la situation, elle a choisi de mettre en place un processus de concertation à destination des jeunes des quartiers populaires : **les “Assises des Quartiers”**.



DESCRIPTION DES PROJETS



La convention citoyenne de **Laval** s'est déroulée sur **trois week-ends** et a réuni **50 habitant·es** de la ville, avec une forte **représentation des quartiers populaires**.

La convention a abouti à **25 propositions**, composées de **137 actions concrètes**, toutes étudiées par la ville.

Les « Assises des Quartiers » d'Annemasse sont une **démarche d'écoute et d'aller-vers** destinée aux **jeunes des quartiers populaires**, mobilisant différentes méthodes et dispositifs d'écoute.

Au total, **1 220 contributions** ont été déposées et transformées par la ville en **114 actions concrètes**. En 2024, 64% des actions avaient déjà été mise en oeuvre.



ARTICULATION DU DISPOSITIF AVEC L'ADMINISTRATION

Pour assurer la continuité des démarches, les villes d'Annemasse et de Laval ont dès le départ anticipé le **suivi à donner aux processus de concertation**. Ainsi, la ville de **Laval s'est engagée, via une lettre de cadrage, à intégrer les résultats dans l'élaboration de ses politiques publiques**, dans la limite de ses compétences. Par ailleurs, l'association des élu·es et des agent·es dès le lancement des projets a constitué un facteur clé de succès pour les deux démarches.



À Laval, les services municipaux ont travaillé secteur par secteur en s'appuyant sur les 25 propositions du manifeste. Ils ont ensuite organisé des conférences avec des professionnel·les du management afin de réorienter les projets et mieux répondre aux attentes des citoyen·nes.

LES STRATÉGIES DE MOBILISATION

Pour vraiment toucher les habitant·es des quartiers et ne pas se limiter à celles et ceux que l'on retrouve habituellement dans les processus de concertation, Laval et Annemasse ont veillé à renforcer leurs dispositifs ainsi que la démarche d'aller-vers.

LAVAL



- Système de tirage au sort pour assurer la **parité**
- Présence garantie d'au moins **50 % de personnes issues des quartiers populaires**
- **Rémunération et restauration** des membres lors des journées de mobilisation



*“On m'a demandé mon avis, alors j'ai considéré que je devais le donner. La participation m'a permis de dépasser l'habituel bulletin de vote. Ce processus a été pour moi **une aventure humaine, qui m'a ouvert sur la vie des autres**”.*

Christophe, **habitant de la ville de Laval**

ANNEMASSE



- **Tractage** et **partenariats** associatifs
- Ciblage des **jeunes issu·es des deux quartiers populaires**
- Ateliers et temps d'échange pendant les **temps scolaires**
- Utilisation **d'outils ludiques** pour recueillir attentes et envies des jeunes



LE RÔLE DES BUREAUX D'ÉTUDES DANS CES DÉMARCHES

Pour assurer la mise en œuvre du dispositif, les deux villes ont fait appel à des cabinets de concertation chargés de la création, de l'animation et de la restitution des ateliers participatifs. Bien que des budgets conséquents aient été débloqués pour ces démarches, les résultats restent très satisfaisants !

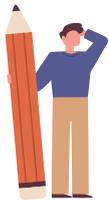
UNE RÉCEPTION SURPRENANTE DU DISPOSITIF

À **Annemasse**, la démarche a permis de déconstruire les préjugés sur les jeunes : loin des idées reçues, ils et elles sont porteur·ses de rêves et motivé·es à s'impliquer dans les projets qui les concernent.



Les demandes principales des citoyen·nes de **Laval** sont d'être écouté·es et considéré·es, un message entendu par la municipalité qui compte s'en saisir pour les projets à venir.

EVALUATION DES DEMARCHES



- La ville de Laval vient tout juste de clôturer sa démarche, mais un processus d'évaluation est prévu.
- À l'inverse, la ville d'Annemasse a d'ores et déjà mandaté un bureau d'études pour évaluer la pertinence de la démarche et du processus. Les résultats sont à venir.

- [Replay du webinaire](#)
- Documents :
 - [Document de présentation du webinaire](#)
 - [Fiche expérience - La ville de Laval](#)
 - [Fiche expérience - La ville d'Annemasse](#)

@ contact@deciderensemble.com

 www.deciderensemble.com

 [Décider ensemble](#)

 [Décider ensemble](#)

